Commune de Chirac

Procès-verbal du Conseil Municipal Vendredi 12 décembre 2019

Date de la convocation : 06 décembre 2019		
Nombre de Conseillers :		
En exercice : 14	Présents : 12	Votants : 12

Le douze décembre deux-mil-dix-neuf à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Chirac s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian MASSIAS, Maire de Chirac.

<u>Présents</u>: MM Christian MASSIAS, Michel FOURNIER, Joël SAVIGNAT, Michel GRANET, Gilbert SOULAT, Roland TUYERAS, Gérard ROCHER, Gilbert PATTEUW, Mmes Monique PERILLAUD, Eliane DELHOMMEAU, Sandrine VALLADE, Mylène CORDEAU,

Absents et excusés : Mme Virginie LEBRAUD, Mme Marie DEVESNE

M ROCHER Gérard a été désigné secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20H40

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du Jour :

- Approbation du précédent compte-rendu de la séance du 25 octobre 2019
- Délibération Reprise de la concession n°100
- Délibération Approbation achat du bien de section village du Courtieux
- Délibération Signature maîtrise d'œuvre pour le gîte de groupe
- > Délibération Renouvellement Contrat JVS
- Délibération Participation GAZ
- Délibération Participation aux séjours de Melles GARRAUD
- Délibération Demande adhésion au Comité National d'Action Social CNAS
- > Information sur le projet d'assainissement collectif du Bourdeau
- > Demande de location de la petite salle (cuisine) Annulée
- Présentation du devis de M. Dupairaud, séparation du local de la SP
- Présentation devis Tout Pour le Froid Annulée
- Demande du multiple
- Questions et informations diverses

> Approbation du précédent compte-rendu de la séance du 25 octobre 2019

Le compte rendu de la séance du vendredi 25 octobre a été transmis aux membres du Conseil Municipal. Aucune remarque n'est apportée, il est donc validé.

Reprise de la concession n°100

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la concession n°100 dans l'ancien cimetière est réputée en état d'abandon. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à reprendre ladite concession au nom de la commune.

> Approbation achat du bien de section village du Courtieux

Suite à la réunion du 27 septembre 2019 concernant la reprise du bien de section par la commune, le Conseil Municipal délibère pour valider le résultat des élections et continuer la procédure, le bornage et la signature des actes.

Sur 25 électeurs inscrits, 21 votants ont voté OUI.

Le résultat est donc favorable pour l'achat du bien de section.

> Signature maîtrise d'œuvre pour le gîte de groupe

La fin de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre du gîte de groupe était le vendredi 22 novembre à 16H.

Pour rappel 16 entreprises ont retiré des dossiers mais nous n'avons reçu qu'une seule offre de l'atelier d'architecture Manuel TABUT d'Angoulême pour un montant de 14 400 € La commission d'appel d'offres a accepté le pli et a validé la proposition.

Accord du Conseil Municipal qui après délibération accepte de prendre Mr TABUT.

> Renouvellement contrats JVS

Les contrats avec JVS Mairistem arrivent à expiration, il est donc nécessaire de les renouveler pour 3 ans.

Cela concerne le contrat Horizon Villages On Line pour la gestion financière, la paie, l'Etat Civil, la facturation, le pack dématérialisation... ceci pour un montant de 3790,80/an, ainsi que le contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission « Actes » pour un montant de 205,08 €/an.

Accord du Conseil Municipal qui après délibération accepte le renouvellement des contrats JVS.

Participation GAZ

Comme chaque année, il est nécessaire de demander le versement de la contribution due par Gaz réseau Distribution France dont la somme pour cette année est de 145 €. Accord du Conseil Municipal qui après délibération accepte cette somme.

Participation aux séjours de Melles GARRAUD

Suite à la demande d'aide financière de Melles GARRAUD qui souhaitent participer à un tournoi de Handball du 23 au 30 juin 2020. Le coût de ce voyage s'élève à 300 €. Le Conseil Municipal accepte après délibération le versement de la participation de 35 € par enfant de moins de 16 ans, soit ici 70 €.

Demande adhésion au Comité National d'Action Social CNAS

Suite à la demande des agents pour adhérer au Comité National d'Action Social au lieu du Comité Départemental d'Action Social, les avantages pour les agents étant plus importants, chèques vacances, tickets loisirs et cultures, voyages, transport...

Le Conseil Municipal accepte après délibération la demande d'adhésion pour un montant de 1035 € pour l'année pour 5 agents.

> Information sur le projet d'assainissement collectif du Bourdeau

Mr le Maire présente le devis estimatif de Mr ROCHAIS :

Coût de l'étude 13 776 € TTC Coût des travaux 135 000 € TTC

Le Conseil Municipal décide d'attendre avant de prendre une décision.

> Demande de location de la petite salle (cuisine)

Point annulé de l'ordre du jour.

Présentation du devis de Mr Dupairaud, séparation du local de la salle polyvalente

Mr le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise DUPAIRAUD pour la séparation grillagée du local de la salle polyvalente avec porte coulissante en grillage soudé inox d'un montant de 2330,04 €TTC.

Le Conseil Municipal refuse le devis, et propose de faire réparer les serrures des portes afin de fermer le local lors des locations pour des particuliers.

Le Conseil Municipal propose également de modifier le contrat de location afin que ce soit les locataires accompagnés d'un agent technique qui sortent et rentrent les tables et chaises

Il propose également de voir pour louer la salle polyvalente le week end et non la journée.

Présentation devis Tout Pour le Froid

Point annulé de l'ordre du jour.

> Demande du multiple

Le multiple a adressé un courrier à l'attention du Conseil Municipal concernant l'installation d'un panneau publicitaire qui indiquerait le restaurant l'Azur.

Les panneaux publicitaires sont interdits au bord des routes départementales. Le Conseil Municipal propose d'en installer sur les biens communaux en accord avec l'Azur.

> Questions et informations diverses

- Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la réparation du fourgon des agents techniques.
- Informations sur le PLUI qui est pour l'instant reporté. Notre carte communale reste donc touiours valable.
- Isolation à 1 € sur les bâtiments communaux Mme Julie LARCHET propose de faire une permanence à Chirac. Le Conseil Municipal décide de mettre un article dans la presse pour informer les gens et ainsi voir ceux qui seraient intéressés.
- Mr le Maire informe le conseil Municipal que le 1^{er} prix « villes et villages fleuris » a été obtenu par la commune pour la catégorie communes de 501 à 1000 habitants.
- Des travaux d'électricité et de plomberie doivent être réalisés à la cantine (compteur eau et électricité) afin que Mr Dardillac puisse réaliser son activité de traiteur dans de bonnes conditions. Un nouveau devis a été demandé à Mr Desbordes.

Fin de la séance à 23H10